

L'égalité femmes-hommes dans le G7 : bilan et documentation

Septembre 2019

Présentation générale du G7

Formalisé en 1975 sous l'impulsion de la France, le G7 (ou précédemment G8, avant la suspension de la Russie en 2014) regroupe des puissances économiques occidentales : États-Unis, Canada, France, Allemagne, Royaume-Uni, Italie, Japon. La Commission européenne y participe également. Avec seulement 10 % de la population mondiale, les pays du G7 représentent 45 % du PIB mondial - dont la moitié pour les États-Unis et 2,2 % pour la France. **Les pays du G7 fournissent ensemble les trois-quarts de l'aide publique au développement mondiale (APD), soit 114 milliards USD en 2018.**

Chaque année, le G7 est présidé par un des pays membres, selon le même ordre : France, États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, Japon, Italie et Canada. Le pays en charge de la présidence organise le sommet des chefs d'État et de gouvernement. Il détermine les grandes priorités qui seront au cœur des discussions, fixe un calendrier de réunions préparatoires et facilite l'animation des travaux. C'est aussi cet État qui décide d'inviter des pays tiers et des organisations à certaines sessions du Sommet. Il est aussi en charge de la communication au nom du G7, des relations avec les pays non membres, les organisations internationales et la société civile.

La mise en œuvre des engagements du G7 est évaluée par un système de notation à cinq couleurs : pour chaque engagement, le degré de réalisation (excellent, bon, satisfaisant, en-deçà des attentes ou hors d'atteinte) correspond à une moyenne pondérée d'indicateurs calculés à partir des données collectées depuis l'année de référence. Ainsi, pour le genre, figurent les entrées suivantes : **santé maternelle, éducation de qualité pour les femmes et les filles ; santé et droits sexuels et reproductifs ; enseignement technique et formation professionnelles pour les femmes et filles ; autonomisation économique des femmes.**

Le 45ème sommet du G7, présidé par la France, s'est tenu à Biarritz du 24 au 26 août 2019. La lutte contre les inégalités, l'égalité femmes-hommes, et l'environnement faisaient partie des thèmes prioritaires.

Le G7 a débouché sur une courte Déclaration des chefs d'Etat et de gouvernement, qui affirme que "Les dirigeants du G7 souhaitent souligner leur grande unité et l'esprit positif de leurs débats. Le G7 organisé à Biarritz par la France a pu dégager avec succès des accords sur plusieurs points comme le commerce : le G7 est attaché à un commerce mondial ouvert et juste et à la stabilité de l'économie mondiale. Le G7 demande aux Ministres des finances d'assurer un suivi de la situation de l'économie mondiale. Pour cela, le G7 veut changer en

profondeur l'Organisation mondiale du commerce afin d'être plus efficace dans la protection de la propriété intellectuelle, de régler plus rapidement les différends et d'éradiquer les pratiques commerciales déloyales. Le G7 s'engage à trouver un accord en 2020 pour simplifier les barrières réglementaires et moderniser la fiscalité internationale dans le cadre de l'OCDE."

Le bilan du point de vue de l'égalité femmes-hommes

La France avait affirmé l'égalité femmes-hommes comme une "priorité mondiale", dans la continuité de l'initiative canadienne du G7 de 2018, qui avait institué un "Conseil consultatif pour l'égalité entre les femmes et les hommes" (groupe de personnalités nommées par la présidence de la République). Celui-ci a publié son rapport de recommandations « Partenariat de Biarritz pour l'égalité entre les femmes et les hommes », ainsi qu'un « Appel à l'action ».

Une partie de la journée du 25 août portait sur l'égalité entre les femmes et les hommes, avec un déjeuner de travail consacré aux inégalités, suivi d'une présentation du rapport du Conseil consultatif pour l'égalité entre les femmes et les hommes du G7 et d'une session de travail avec les partenaires africains.

L'éducation des filles, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, l'émancipation économique des femmes, notamment africaines, étaient à l'ordre du jour. Plusieurs documents sectoriels intègrent l'égalité femmes-hommes. L'accent a été mis sur le renforcement du soutien à des initiatives en cours comme un soutien au fonds du prix Nobel de la Paix Denis Mugwege et de Nadia Mourad pour appuyer les survivantes des violences sexuelles en temps de conflit à hauteur de 6,2 millions euros par la France, 1 million d'euro de l'Europe ; un soutien à l'initiative AFAWA pour l'entrepreneuriat des femmes en Afrique avec 251 millions de dollars. Un texte "Promouvoir l'entrepreneuriat féminin en Afrique" a également été adopté.

Le thème de l'éducation des filles, particulièrement au Sahel, a donné lieu à une grande conférence à l'Unesco le 5 juillet.

Le sujet des Droits et santé sexuels et reproductifs se heurte toujours à l'opposition des Etats-Unis mais est soutenu par les autres pays du G7. Dans le cadre de la réunion des ministres de l'éducation et du développement en juillet, la France a lancé le programme « Priorité à l'Égalité » (« Gender at the center Initiative ») ayant pour objectif de mettre l'égalité femmes-hommes au cœur de la planification sectorielle de l'éducation. Elle a également porté la thématique de l'hygiène menstruelle qui pourrait avoir une application en Ethiopie et au Niger et poursuit sa réflexion autour du développement de contrats à impact de développement sur l'hygiène menstruelle.

Une Déclaration sur l'égalité entre les femmes et les hommes et l'autonomisation des femmes est issue du G7.

Le Partenariat pour l'égalité entre les femmes et les hommes (Recommandations du Conseil consultatif pour l'égalité entre les femmes et les hommes en vue de faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes et l'autonomisation des filles et des femmes et Appel à l'Action). "Le Conseil consultatif a identifié 79 bonnes pratiques en matière de lois pour l'égalité femmes-hommes dans 4 secteurs (violences, autonomisation économique, éducation et santé, discriminations) et dans toutes les régions du monde. Il appelle les dirigeants du G7 et des autres pays à s'engager, à travers le « Partenariat de Biarritz » à

adopter et à mettre en œuvre des cadres législatifs progressifs pour l'égalité femmes-hommes, en s'inspirant de ses recommandations. Il appelle en particulier les dirigeants à :

- Mettre fin à la violence basée sur le genre
- Assurer éducation et santé équitable et de qualité
- Promouvoir l'autonomisation économique
- Assurer l'égalité complète entre les femmes et les hommes dans les politiques publiques".

Le G7 social et l'égalité femmes-hommes

Une "déclaration tripartite" avait été adoptée en juin lors du "G7 social", entre les ministres du Travail et de l'Emploi du G7 et les quatre organisations internationales de partenaires sociaux participant au processus du G7 : l'OIE (Organisation internationale des employeurs) et le BIAC (Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE) pour les employeurs, la CSI (Confédération syndicale internationale) et le TUAC (Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE) pour les syndicats.

Le "G7 social" avait annoncé les priorités suivantes : renforcer la coopération multilatérale pour réduire les inégalités sociales ; soutenir l'accès universel à une protection sociale adaptée aux mutations du travail ; préparer les individus aux transformations **numériques** ; **assurer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.**

Positionnements et contributions des organisations de la société civile

Le Women 7

Le G7 a progressivement mis en place un dialogue avec des « groupes d'engagement », sur le modèle de l'ONU, qui donne une place officielle à des représentants de groupes de la société civile dans les négociations internationales. Son interlocuteur est le Women 7 (W7), qui réunit des associations féministes et ONG des pays du G7 pour élaborer des recommandations sur les droits des femmes et des filles. Au niveau international, la "Task-force mondiale", coalition informelle d'ONG et de personnes issues de tous les pays du G7 dispose d'un groupe de travail Genre. Les ONG membres de ce groupe Genre font partie du W7.

En France, des organisations de la société civile se sont constituées en une "Coalition Genre G7", dont l'objectif est "un G7 féministe". La Coalition genre G7, animée par les ONG Equilibres & Populations et CARE France établit une concertation avec les pouvoirs publics, en vue de promouvoir la prise en compte des recommandations de la société civile dans les travaux et le communiqué final du G7. Il a organisé en France un sommet international le 9 mai, à l'Unesco, qui a rassemblé 300 personnes, pour remettre officiellement les recommandations de la société civile nationale et internationale aux pays du G7, au moment de la "ministérielle Genre" (réunion des ministres de l'égalité femmes-hommes des pays du G7) des 9 et 10 mai 2019.

Lors de la rencontre la Plateforme GED du 11 septembre 2019 faisant le bilan du G7, des organisations de la société civile font le constat d'un « début de co-construction et de

participation de la société civile tout au long du processus de préparation. Mais cette participation doit aller plus loin. Plus qu'une formalité, l'objectif est bien d'apporter une réelle plus-value aux politiques publiques. C'est pourquoi la prise en compte des recommandations de la société civile doit s'améliorer, de même que l'accès aux espaces de plaidoyer stratégiques, comme les négociations ou l'espace presse ».

Les ONG notent un manque d'appropriation politique au plus haut niveau de sujets fondamentaux comme les droits sexuels et reproductifs et insistent sur le fait que l'égalité femmes-hommes doit faire partie des politiques publiques de façon structurelle et transversale, avec des financements et une redevabilité. La suite donnée au W7 en tant que groupe d'engagement dépendra de la façon dont les OSC des Etats-Unis souhaiteront s'organiser en vue du G7 de 2020. Plus largement, la question des droits sexuels et reproductifs et du portage politique de la "diplomatie féministe" française devront être au cœur du processus Beijing25 et du Forum Génération Egalité.

Cf. annexe 3, sur la position du W7 et ressources documentaires pour les archives de toutes les positions thématiques.

G7 : Journée féministe le 22 août 2019

Des associations féministes françaises ont également publié une "Contribution pour une transition écologique, sociale et féministe", qui met en débat des analyses et des recommandations, dans le contexte du G7. Elles ont organisé une journée féministe à Irun / Hendaye le 22 août 2019 dans le cadre du sommet alternatif au G7. Les documents d'information et de positionnement des pouvoirs publics, du W7 et des associations féministes y ont été présentés et discutés, avec l'appui notamment de la Plateforme Genre et développement.

Lors de la rencontre la Plateforme GED du 11 septembre 2019 faisant le bilan du G7, des associations ayant participé au sommet alternatif à Irun-Hendaye se sont réjoui de « la vitalité et la diversité du féminisme, avec la journée le 22 août « Le féminisme pour changer de cap », animée par ActionAid Peuples Solidaires, Adéquations et Attac (commission genre), qui a rassemblé plus de 150 personnes et organisations. Les travaux se sont déroulés en trois parties : d'abord sur le travail des femmes (rémunéré, gratuit, formel, informel) ; puis sur les articulations entre les aspects économiques, sociaux et écologiques et la nécessaire transformation du système néolibéral qui cause et aggrave les inégalités ; et enfin des échanges de pratiques et de recommandations sur l'organisation des grèves féministes, à partir des expériences de cinq pays.

Annexes

1/ Extrait de l'appel à l'action du Conseil consultatif pour l'égalité entre les femmes et les hommes

- "Le Conseil est un organe indépendant. Les représentants de gouvernements reconnaissent le défi inhérent à la promotion et à la réception des recommandations dans leur double rôle de membres du Conseil et du G7, et ne considèrent pas le présent rapport comme un document gouvernemental de recommandations approuvées.
- Identifier et abolir les lois discriminatoires, et/ou amender les clauses discriminatoires, y compris dans les pays du G7 où elles existent encore. Adopter et mettre en œuvre des cadres législatifs progressistes qui font avancer l'égalité entre les femmes et les hommes. Le Conseil invite les dirigeants du G7 et des pays hors G7 à s'engager à adopter et mettre en œuvre au moins une, et de préférence plusieurs lois dans leurs propres pays, à renforcer les lois existantes, et à entamer ces processus législatifs avant le prochain Sommet du G7.
- Garantir le financement nécessaire à la mise en œuvre de ces lois. Investir dans des mécanismes solides de suivi, d'évaluation et de gouvernance, y compris par un soutien accru à la société civile.
- Mesurer les progrès accomplis et en rendre compte au moyen d'indicateurs à échéances régulières".

2/ Déclaration du G7 sur l'égalité entre les femmes et les hommes et l'autonomisation des femmes

1. Nous, chefs d'État et de gouvernement, reconnaissons que l'égalité entre les femmes et les hommes est indispensable à la pleine et égale jouissance de tous les droits de l'Homme et à l'atteinte d'un développement et une paix durables. Nous nous félicitons de l'adoption en mai 2019 de la Déclaration de Paris sur l'égalité entre les femmes et les hommes par les ministres du G7 chargés de l'égalité entre les femmes et les hommes. Nous avons écouté des représentants du Conseil consultatif pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Nous soulignons qu'il est important de mener des consultations concrètes avec la société civile dans son ensemble pour échanger sur les bonnes pratiques énoncées dans les nouvelles lois innovantes en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

2. Nous reconnaissons que la mise en œuvre et l'application effectives de lois favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes peuvent être un moteur puissant de l'autonomisation des femmes et des filles et nous encourageons un suivi adapté de ces lois, à veiller à ce que les législations ne soient pas discriminatoires. Nous réaffirmons également notre détermination à prévenir et à traiter toutes les formes de violences sexistes et sexuelles. L'annexe du Partenariat de Biarritz est le premier document concrétisant nos priorités.

3. Nous entendons également plaider pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, afin de créer une coalition mondiale déterminée à parvenir à la pleine autonomisation des filles et des femmes partout dans le monde. À cet égard, nous sommes vivement préoccupés par les législations discriminatoires subies par de trop nombreuses

femmes et filles dans le monde et par l'absence de protection juridique. En plus de nos engagements nationaux, nous sommes prêts à aider les pays intéressés, par nos différents dispositifs d'expertise et de développement, à adopter, mettre en œuvre et assurer le suivi des lois contribuant à y remédier et à faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes. Le Groupe de travail du G7 sur la redevabilité assurera le contrôle du soutien apporté par le G7 à ces pays.

4. Nous nous félicitons de l'organisation à Paris et à Mexico en 2020 du Forum Génération Égalité, qui marquera le 25^{ème} anniversaire de la déclaration et du programme d'action de Pékin, ainsi que de la rencontre dans ce contexte des membres du Partenariat de Biarritz, qui sera, nous l'espérons, une étape importante pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes partout dans le monde.

Soutenir les survivantes et les survivants de violences sexuelles en temps de conflit

5. Nous prenons acte de la Déclaration de Dinard sur les femmes, la paix et la sécurité adoptée par les ministres des Affaires étrangères du G7, et de l'appel qu'elle lance à la communauté internationale afin que celle-ci prenne des mesures pour améliorer la prévention des violences sexuelles en temps de conflit ainsi que la réponse qui leur est apportée. Nous appelons également la communauté internationale à permettre la participation pleine, effective et concrète des femmes à la prévention des conflits, aux processus de paix, ainsi qu'au secours et à la reconstruction.

6. Nous continuerons de soutenir les efforts déployés pour traiter rapidement les dossiers en cours concernant les besoins spécifiques médicaux, psychologiques et sociaux des victimes, et pour que les personnes responsables répondent de leurs actes. Nous encourageons les actions telles que celles entreprises par les lauréats du prix Nobel de la Paix Mme Nadia Murad et le Dr. Denis Mukwege afin de créer un fonds volontaire dédié aux personnes ayant survécu à des violences sexuelles en temps de conflit. Nous attendons avec intérêt la tenue en novembre prochain à Londres de la conférence internationale Time for Justice : Putting Survivors First, qui sera l'occasion de poursuivre la mobilisation en faveur de ce fonds.

Éducation et formation des filles et des femmes

7. Nous accueillons avec satisfaction le Communiqué conjoint des ministres de l'éducation et du développement international du G7 sur la lutte contre les inégalités dans les pays en développement grâce à une éducation favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes et un enseignement et une formation techniques et professionnels de qualité. Nous sommes convaincus que l'accès à une éducation de qualité est essentiel pour l'autonomisation et l'égalité des chances des femmes et des filles, en particulier de celles qui vivent dans des pays en développement et en proie aux conflits. Nous nous félicitons donc des stratégies déployées pour éliminer les obstacles auxquels les filles sont confrontées et pour parvenir à l'égalité femmes-hommes, notamment de l'Initiative « Priorité à l'égalité ». Dans ce contexte, nous soulignons l'engagement que nous avons pris de renforcer la possibilité pour chaque enfant de bénéficier d'au moins douze ans d'éducation sûre et de qualité, notamment dans les pays touchés par des conflits ou des situations d'urgence et dans les États fragiles. Nous soutenons l'élimination des inégalités et des discriminations entre les femmes et les hommes et la lutte contre les préjugés et les stéréotypes sexistes, et nous nous attachons à coopérer avec les pays en développement pour promouvoir l'intégration, l'équité et l'accès des filles et des femmes à une éducation de qualité, notamment dans le domaine des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM).

3/ Coalition société civile W7 : « Vers un G7 véritablement féministe et transformatif »

La question de l'égalité femmes-hommes fait son chemin au sein du G7. A l'instar du Canada en 2018, la France en a fait une grande priorité de sa présidence en 2019. Il est reconnu aujourd'hui qu'aucun grand défi, qu'il soit diplomatique, écologique ou économique, ne sera relevé sans l'émancipation des femmes et des filles, et sans leur participation effective aux processus décisionnels. Pourtant, aucun pays dans le monde n'a encore atteint l'égalité de genre. Dans leur travail au quotidien avec les populations, les associations féministes observent que malgré des engagements internationaux pris de longue date, les femmes et les filles font toujours face à d'importantes discriminations qui entravent leurs droits fondamentaux. Elles se heurtent encore à des normes sociales, des lois discriminatoires et des pratiques néfastes qui limitent leur accès et leur contrôle sur le pouvoir et les ressources, leur droit à disposer de leur corps, leur accès à des services de base de qualité et ainsi leur émancipation. Elles sont durement touchées par l'accroissement des inégalités aux niveaux mondial et national, et par les conséquences du changement climatique.

Le temps passe et les inégalités persistent : à un peu plus d'une décennie de la date butoir des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, il est temps que les gouvernements actent des changements significatifs tant au niveau des lois, des politiques que de l'action publique. Les femmes et les filles du monde entier se sont exprimées, se sont levées contre les discriminations, les inégalités et les violences fondées sur le genre, et ont des solutions concrètes à proposer. Le potentiel mobilisateur et transformatif des mouvements féministes est immense. L'approche féministe est la seule à même de transformer en profondeur les rapports de pouvoir inégalitaires entre les femmes et les hommes et les inégalités systémiques qui en découlent, et dont la société toute entière paie le prix. Dans un contexte international où les droits des femmes et des filles sont menacés, les actions des féministes doivent être soutenues et amplifiées par l'action politique.

Le Women 7 appelle les leaders du G7 à adopter des politiques nationales et une politique étrangère réellement féministes et transformatives des rapports de pouvoir patriarcaux traditionnels. Pour cela, les Etats du G7 doivent activer deux leviers en priorité, sans lesquels toute promesse politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes sera vaine :

L'augmentation des ressources financières dédiées aux associations, aux organisations non gouvernementales, aux chercheur·ses et aux mouvements féministes qui, à tous les niveaux (local, national et international), ont la légitimité et l'expertise de terrain pour porter des initiatives qui ont un impact concret et durable pour les droits des femmes et des filles et un effet transformatif sur les relations de pouvoir et les normes sociales. Ces financements doivent s'accompagner d'actions spécifiques pour soutenir le travail des associations et des ONG féministes, afin de sécuriser leurs actions sur le terrain. Une attention particulière doit également être accordée aux besoins des associations et des organisations dirigées par et agissant pour les populations les plus marginalisées ainsi qu'aux femmes défenseuses des droits humains, tant en termes de financement que de protection.

La participation pleine et effective des femmes et des filles aux processus de décision au sein du G7 et au-delà à travers une consultation inclusive, en reconnaissant la diversité des femmes, leur voix et leur capacité d'agir. Le W7 recommande à cet effet :

- Une représentation effective et égale des femmes parmi les décideur·euse·s et au sein de la gouvernance publique, tant au niveau local, national, qu'international.

• Une prise en compte des voix des femmes et des filles dans toute leur diversité, tout au long de la conception, l'élaboration, la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation des politiques. Nous appelons les leaders du G7 à reconnaître que toutes les femmes et les filles ont des droits égaux, mais que, selon leurs situations, l'accès à ces droits est inégal et difficile, notamment si elles font face à des obstacles structurels et à des discriminations multiples. Une attention spécifique doit notamment être accordée, entre autres, aux femmes et filles racisées, aux femmes et filles autochtones, aux femmes et filles migrantes, aux personnes LGBTI+, aux jeunes femmes et filles, aux femmes et filles en situation de handicap, et aux femmes et filles en situation de précarité, de conflit ou de catastrophe humanitaire.

Le W7 appelle les leaders du G7 à passer des paroles aux actes en s'engageant en faveur d'actions concrètes au sein du G7 mais également dans d'autres fora régionaux et multilatéraux tels que le G20 et l'Organisation des Nations Unies (ONU). A cet égard et dans un esprit de solidarité féministe, nous soutenons les recommandations du W7 2018 au Canada et celles du W20 de Tokyo. Les Etats du G7 doivent prendre des mesures concrètes pour l'égalité de genre et transversaliser la perspective de genre dans l'ensemble des politiques publiques et des secteurs. Accroître l'ambition pour l'égalité de genre est avant tout une question de droits humains et de justice sociale. Cela doit être une priorité pour tous les pays du G7 et au-delà, en collaboration avec les associations féministes qui sont des partenaires clés partout dans le monde. Dans cette perspective, nous appelons les Etats du G7 à :

1/ Développer et mettre en oeuvre des politiques nationales et une politique étrangère féministes, alliant notamment une diplomatie et une Aide Publique au Développement (APD) féministes

2/ Soutenir l'émancipation des adolescentes et des femmes, notamment en matière de santé, d'éducation et de lutte contre les violences

3/ Promouvoir l'autonomisation économique des femmes, l'inclusion financière et l'accès à un travail décent pour toutes et pour tous

4/ Adopter des cadres de redevabilité pour l'ensemble des engagements du G7 relatifs à l'égalité de genre.

Ressources

• Télécharger l'Appel à l'action sur l'égalité femmes-hommes : <https://www.elysee.fr/admin/upload/default/0001/05/82bd863b490b177e3a751e7e07f57fc2fce22653.pdf>

• Le Partenariat de Biarritz pour l'égalité entre les femmes et les hommes <https://www.elysee.fr/admin/upload/default/0001/05/5bec562c54eeb77ffdea730ccc35152dac29d205.pdf>

• Rapport de Biarritz sur les engagements du G7 en faveur du développement : https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/resume_du_rapport_de_biarritz_sur_les_engagements_du_g7_en_faveur_du_developpement_cle037541.pdf

• Annexe du Partenariat de Biarritz pour l'égalité femmes-hommes (actions individuelles des Etats)

<https://www.elysee.fr/admin/upload/default/0001/05/092f97cdcbe48981643fd44196200132b815a0e.pdf>

- Déclaration des ministres du G7 sur l'Éducation

<https://www.elysee.fr/admin/upload/default/0001/05/508a8abac35df649d7801e63656c4804e61d4d23.pdf>

- Déclaration sur les Femmes, la paix et la sécurité

<https://www.elysee.fr/admin/upload/default/0001/04/e0f0d0756e65d737116970f3e8f66623632c493c.pdf>

- Déclaration du G7 social

<https://www.elysee.fr/admin/upload/default/0001/05/c1407ca4e236cabe28611d8c2b9457cb8c197692.pdf>

Société civile

Les documents de position du W7 français sont gardés en archive ici :

<http://www.adequations.org/spip.php?article2543>

Contribution pour une transition écologique, sociale et féministe :

<http://www.adequations.org/spip.php?article2541>